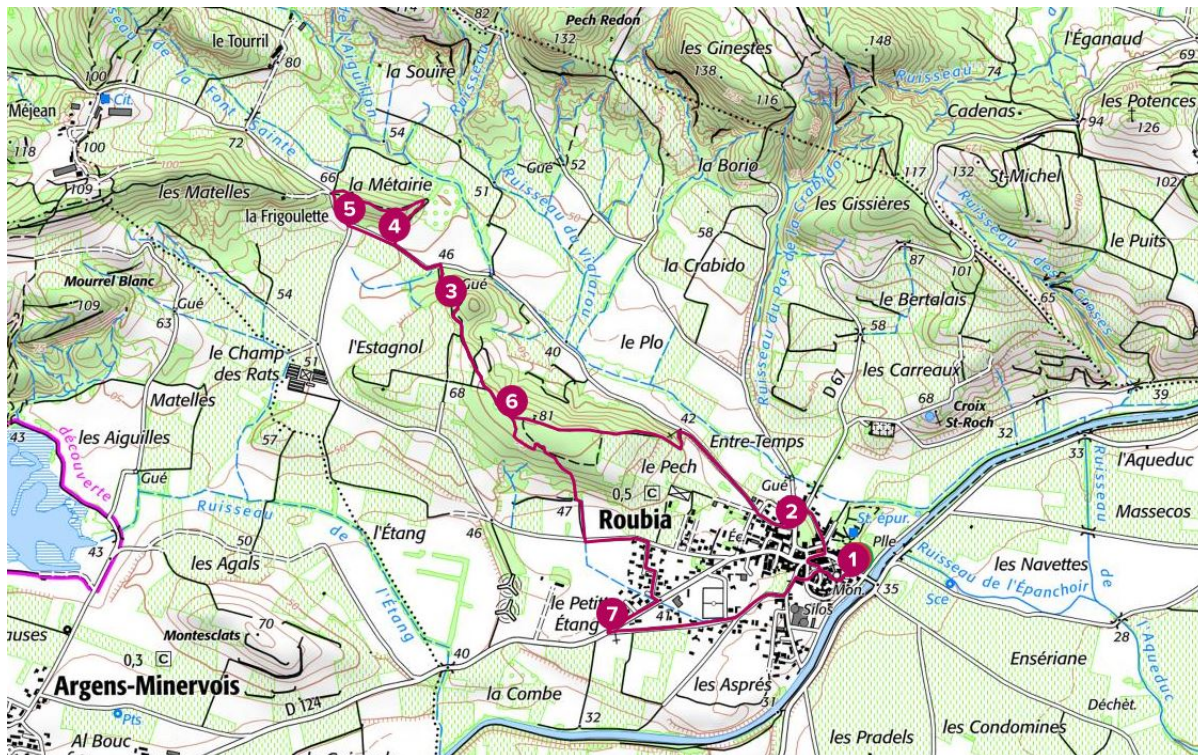


LES TROIS BOSQUETS



Infos Pratiques

Distance	6,2 km
Durée (moyenne)	02h15
Niveau	Facile
Dénivelé	110 m D+
Départ	ROUBIA
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Monter quelques marches, traverser le parking en direction de l'église. La longer pour arriver sur la place du Cadran Solaire. La traverser, prendre la rue des Pavés puis l'avenue de l'hôtel de ville. Passer devant la mairie et tourner à gauche rue du 19 mars; poursuivre par la rue de la Fontaine d'Agnès. A remarquer au passage, sur votre droite, un bâti muni d'un balancier : la fontaine d'Agnès.

Étape 2 - Continuer à droite sur le chemin d'Olonzac, en direction de la pinède de la Clairette. Après 500m, monter par un chemin sur la gauche. A l'ombre des pins on domine bientôt la plaine, à droite. Aller tout droit. Au loin, sur la gauche, on peut apercevoir le lac d'Argens Minervois. Longer ensuite quelques vignes avant d'entrer dans le bois du Pech Coujol. ! Être attentif au balisage.

Étape 3 - Traverser la pinède par un sentier orienté vers le nord. Rejoindre le chemin goudronné d'Olonzac et le remonter vers la gauche.

Étape 4 - A 230 mètres environ, tourner sur un chemin à droite en direction du bois dit La Métairie. Dès l'entrée de ce chemin, monter le talus pour pénétrer dans le bois (Être attentif au balisage). La sente serpente dans le bosquet. Elle surplombe les vignes. On aperçoit un gros domaine "Le Touril" . Sur le passage, admirez à gauche le mur à abeilles à huit niches, vestige de l'apiculture de la deuxième moitié du XIXème siècle. La sente redescend vers la route. En face, un chemin indique La Frigoulette, sur la Serre Méjeanne. Reprendre la route vers la gauche.

Étape 5 - A la fourche, prendre à gauche. On retrouve l'itinéraire suivi à l'aller. Remonter vers le Pech Coujol.

Étape 6 - Avant La Clairette, prendre à droite un début de chemin contournant sur 2 côtés la parcelle agricole (chênes truffiers). Il se rétrécit bientôt en sentier (! être attentif au balisage), dévale le versant et conduit vers une piste. Descendre le talus par 2 marches aménagées. Prendre la piste vers la gauche sur 10 mètres environ et tourner à droite en direction de la petite route. La prendre à gauche sur environ 200 mètres. Traverser à droite le lotissement du Clos de Bergès et gagner la D 124. L' emprunter vers la droite sur environ 200 mètres.

Étape 7 - Quitter la D124 en tournant à gauche au niveau d'une croix de fer. Regagner le village.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/les-trois-bosquets/>